

**Session des 12 et 13 février 2018**

**Intervention Sophie Foucher Maillard – autonomie**

Monsieur le président, chers collègues,

Lors de la dernière session, le conseil départemental a adopté un schéma départemental de l'autonomie. J'avais déjà regretté un schéma qui se contentait d'une vision gestionnaire, sans véritable innovation (en particulier dans le cadre de la conférence des financeurs pour le forfait autonomie par exemple). Je regrettais que le Conseil Départemental ne soit pas acteur de la réduction des inégalités territoriales et ne cherchait pas à diffuser les initiatives financées pour prévenir la dépendance.

Deux mois plus tard, qu'en est-il de la traduction budgétaire de ce schéma autonomie ? Il a été voté en décembre mais je ne vois pas d'inscription de crédit au BP pour le mettre en œuvre.

Quels sont nos besoins ? Une meilleure répartition territoriale des établissements, une meilleure connaissance des évolutions à venir, une meilleure offre de logements intermédiaires, une augmentation du maintien à domicile sont par exemple des axes sur lesquels nous sommes d'accord.

Je prendrai 2 exemples. Le premier concerne une meilleure connaissance des évolutions à venir.

Par exemple, vous faisiez état d'un niveau de non recours à l'APA supérieur à la moyenne nationale. Pourquoi ne pas financer une recherche universitaire dessus ? Mickaël Blanchet, docteur en géographie à l'université d'Angers, vient de publier un atlas des seniors et du grand âge en France. Nous avons donc bien des ressources disponibles pour nous aider. Pourquoi ne pas travailler avec ?

Autre exemple : avec le moratoire sur les investissements dans les établissements, le choix a été fait de ne rien faire et de faire porter cette charge sur les résidents de ces établissements. Dans les EHPAD, les tensions sont fortes en partie parce que le niveau de dépendance augmente alors que les seules marges de manœuvre financière se font sur le dos du personnel. Comment envisager d'être bien-traitant quand le système indique 8 minutes pour réaliser une douche ?

Alors que nous sommes dans des années pendant lesquelles le vieillissement ralentit (moins de 1%) nous ne faisons aucun investissement pour anticiper les besoins croissants qui s'annoncent. Comment travailler à une meilleure répartition territoriale sans traduction

budgétaire ? Avec le moratoire, la ligne pour les investissements est à zéro cette année ! En Loire Atlantique, ils ont rajouté 400 000 euros sur la table.

Monsieur le Président, ces choix budgétaires ne répondent pas aux besoins présents et futurs d'une population parmi les plus fragiles et nous le regrettons.